



Traitements & finitions bois

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 (REACH)

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : **VERNIS CORIL**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées Protection et entretien des bois d'intérieur – Voir fiche technique pour des informations détaillées.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison sociale : WOODCARE PRO

Adresse : 3 place Bellevue, 69004 LYON

Téléphone : 04 78 98 27 32

Email : coril-sds@orange.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

Autres numéros d'appel d'urgence

http://www.who.int/gho/phe/chemical_safety/poisons_centres/en/index.html

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Classification :

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger : Néant

Mention d'avertissement : Pas de mention d'avertissement.

Mentions de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Éléments d'étiquetage supplémentaires : EUH 208 : Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Critère PBT/vPvB : Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

Autre(s) danger(s) : Aucun connu.

3. Composition - informations sur les composants

3.1. Substances

3.2. Mélanges

Description : Préparation en phase aqueuse à base de résines polyuréthane.

Composant(s) dangereux : Néant

Autres substances : Néant

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Si des signes de vertige, de somnolence ou d'irritation respiratoire apparaissent, amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin en cas de toux ou autre(s) symptôme(s).

En cas de contact avec la peau : Oter le(s) vêtement(s) ou chaussure(s) souillé(s). Laver immédiatement et abondamment la peau avec de l'eau et du savon. Si une irritation apparaît et/ou persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Paupière ouverte, laver immédiatement et abondamment l'œil avec de l'eau (15 minutes). Cligner régulièrement les yeux durant le lavage. Si une irritation apparaît et/ou persiste, consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Laver immédiatement et abondamment la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de nausée, consulter un médecin.

4.2 Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Inhalation : Non identifié.

Contact avec la peau : Non identifié.

Contact avec les yeux : Non identifié.

Ingestion : Non identifié.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non identifié. Traitement symptomatique requis.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Approprié(s) : Eau, poudre, dioxyde de carbone (CO₂).

5.2 Dangers spécifiques résultant de la substance ou du mélange

En cas d'exposition au feu, empêcher les récipients de chauffer en les arrosant d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un système de respiration autonome et une tenue de protection chimique/thermique.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes :

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu.

Conseil pour les secouristes :

Porter un équipement de protection individuelle adapté (voir section 8) durant le nettoyage. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter toutes les sources de chaleur et d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informer les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le produit avec un matériau absorbant de préférence inerte (sable, terre, vermiculite, ...). Aspirer ou

ramasser avec un balai le produit absorbé et placer le tout dans un conteneur à déchets fermé et dûment étiqueté. Éliminer les déchets par une entreprise autorisée à collecter des déchets.

6.4 Références aux autres sections

Se référer au point 8 (Contrôles de l'exposition) et au point 13.1 (Méthodes de traitement des déchets).

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Assurer une bonne ventilation de l'espace de travail où le produit est mis en œuvre. Disposer de station(s) de nettoyage oculaire et de douches à proximité de l'espace de travail. Éviter les rejets dans l'environnement. Porter des équipements de protection individuelle (voir section 8).

Conseil(s) sur l'hygiène professionnelle en général

Ne pas manger, boire ou fumer dans les endroits où le produit est manipulé, entreposé ou mis en œuvre. Se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais, bien ventilé et à l'écart des produits incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Garder à l'écart de la chaleur, étincelle, flamme et autres sources d'ignition.

Matériel d'emballage

Plastique, acier, acier inoxydable, aluminium.

7.3 Utilisation(s) particulières(s)

Non identifié.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition :

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

8.2 Contrôle de l'exposition

8.2.1 Contrôle technique appropriés

Contrôle(s) d'ingénierie : Aucune ventilation particulière requise.

Contrôle(s) de l'exposition à l'environnement : Ne pas déverser le produit dans l'environnement.

8.2.2 Mesure de protection individuelle

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection respiratoire

Non concerné à température ambiante (très faible pression de vapeur).

- Protection des yeux / du visage

Éviter le contact avec les yeux.

Lunette de sécurité résistante aux produits chimiques. Si risque d'éclaboussure, écran de protection faciale intégral.

- Protection des mains

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques de type néoprène/nitrile, caoutchouc/caoutchouc. Temps de perméation : non déterminé.

- Protection du corps

Vêtement de protection et chaussures antidérapantes.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

-Mesure(s) d'hygiène

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, avant de fumer et avant d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Ne pas manger, boire ou fumer dans les endroits où le produit est manipulé, entreposé ou mis en œuvre.

Autre(s) information(s) :

Enlever et nettoyer (y compris à l'intérieur) les vêtements, gants contaminés avant une nouvelle utilisation.

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Odeur : douce

pH : 8 - 9

Point d'éclair : non renseigné

Densité relative : autour de 1.0 g/cm³

Solubilité :

- Dans l'eau : soluble

Inflammabilité : non inflammable

Température de décomposition : non renseigné

Viscosité : non renseigné

Propriétés explosives : le mélange n'est pas explosif

9.2 Autres informations

Non identifié.

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non identifié.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Non identifié.

10.4 Conditions à éviter

Non identifié.

10.5 Matières incompatibles

Non identifié.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non identifié

Toxicité aiguë par voie orale : Non identifié
Toxicité aiguë par inhalation : Non identifié
Toxicité aiguë par voie cutanée : Non identifié
Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non identifié
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non identifié
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non identifié
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non identifié
Cancérogénicité : Non identifié
Toxicité pour la reproduction : Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non identifié.
Toxicité à dose répétée : Non identifié
Autres informations : Non identifié

12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Non identifié

12.2 Persistance et dégradabilité

Non identifié

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non identifié

12.4 Mobilité dans le sol

Non identifié

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Non identifié

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Il convient de ne pas éliminer les déchets par rejet dans les égouts.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages contaminés : Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

14 Informations relatives au transport

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2013 - IMDG 2012 - OACI/IATA 2013).

15 Informations réglementaires

15.1 Règlementation/législations particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la section 2 :

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 618/2012

- Informations relatives à l'emballage :

Aucune donnée n'est disponible.

- Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

16 Autres informations

Cette fiche a été rédigée selon le règlement (CE) 453/2010 modifiant le règlement (CE) 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Elle complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement courus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer des textes réglementant son activité. Il doit prendre sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
